



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mardi 26 septembre 2023 à 15h30

Présents : Elisabeth Chabot, Bernard Decker, Manuelle Thoumy, Myriam Malguid, Max Calteau, Jean Bonora, Philippe Cecat et Brigitte Morgana.

Absente excusée : Sylvie Besnard.

### 1. Date de l'AG

L'AG est fixée au jeudi 16 novembre 2023 à 17h. Manuelle va demander la salle 11 (11A + 11B) auprès de la Mairie.

La réunion du comité directeur préparatoire à l'AG est fixée au mardi 7 novembre à 15h.

### 2. Règlement intérieur du Club

Manuelle présente des propositions de modification du règlement intérieur pour prendre en compte les actualités de la FFRS (plus de certificat médical exigé, dérogation d'âge donnée directement par le club, ...)

Ces propositions sont votées à l'unanimité. Le règlement intérieur modifié sera porté à la connaissance des adhérents et mis en ligne sur le site.

### 3. Activités pickleball et tir à l'arc

Philippe présente le règlement spécifique au pickleball, qui a été rédigé selon la même forme que les autres règlements spécifiques, en tenant compte des particularités de ce sport. Ce règlement est adopté à l'unanimité et Philippe va l'envoyer à tous les adhérents inscrits à cette activité.

Philippe présente sa candidature pour être référent pickleball. Il précise que c'est en accord avec le 2<sup>ème</sup> futur animateur de l'activité. Sa candidature est acceptée.

Bernard et Myriam indiquent que les adhérents du tir à l'arc disposent maintenant de spots pour mieux voir les cibles, ces spots ayant été confectionnés et mis en place par Jean-Pierre Hulin.

Le comité directeur tient à remercier ce dernier pour son investissement et cet excellent travail.

### 4. Point inscriptions / animateurs/ référents

Manuelle présente l'état des inscriptions à ce jour : 161 inscrits au CSSSC et 17 d'autres clubs. Elle précise que ces chiffres sont provisoires et qu'a priori, à la date de l'AG, ils seront supérieurs à ceux de la saison passée à la même date. Certaines activités sont encore trop faiblement remplies (yoga, gym, tai-chi et



## Club Sport Senior Santé de Courdimanche

zumba). Ce point est confirmé par Max qui présente une simulation financière quant au déficit que le Club risque d'avoir dans ces activités.

Les animateurs rémunérés par le Club sont au nombre de quatre, avec le nouvel animateur de Tai-chi.

Il manque deux référents d'activités, en danse et en gym. Dans l'activité Pilates, Patricia T. sera la nouvelle référente.

### 5. Point trésorerie

Max présente le bilan des comptes arrêté au 31/08/2023, tel qu'il sera présenté à l'AG. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses est dû notamment au fait que les dépenses du séjour en Alsace sont en grande partie imputables sur l'exercice suivant. A ce sujet, il est noté que pour différentes raisons (ex : gratuité chauffeur appliquée sur certains sites), les dépenses de ce séjour ont été moins importantes que prévues. La décision est prise par le comité que chaque participant se verra rembourser la somme de 19€ (l'excédent de recettes divisé par 24). Myriam doit faire un mail pour demander à chaque participant d'indiquer son RIB pour pouvoir être remboursé par virement.

### 6. Point séjours

Myriam présente les séjours en cours de préparation par la commission voyages :

- Mini séjour de 2 jours le 3-4 avril 2024 pendant lesquels sont prévues les visites du château de Guédelon (château fort en cours de reconstruction avec les techniques et matériaux du Moyen-Âge) et du musée de la Fabuloserie. Le tarif, sur la base de 20 personnes, est estimé à 155€ en chambre double et 182€ en chambre individuelle.
- Séjour de 5 jours du 9 au 14 septembre 2024 dans la région de Tours. Au programme (en cours de finalisation) : musée du campagnonnage, zoo de Beauval, le Clos Lucé, balade sur les bords de Loire, château de Blois, balade fluviale, château de Chambord.
- Un séjour éventuel de 3 jours, sur une idée de Jean-Pierre T. pourrait être proposé en mai 2024 dans la région de Fontainebleau (Moret s/Loing, Barbizon, Thomery, Fontainebleau). Ce projet sera affiné lors de la prochaine réunion de la commission voyages en novembre.

Par ailleurs, les animateurs tir à l'arc cherchent un lieu où les participants de cette activité pourraient séjourner pendant une semaine en ayant la possibilité de pratiquer leur sport tous les jours. Une piste trouvée par J.P.H. à Bayeux est à l'étude.



## 7. Infos CODERS

Elisabeth fait part des difficultés de trésorerie soulevées par le trésorier du Comité Départemental 95. Lors de la dernière réunion du conseil d'administration, il a été décidé que le remboursement des frais de déplacement des animateurs en formation s'opérerait sur la base de 30% du montant des frais au lieu de 50%.

## 8. Formation

Bernard indique que JPH et lui-même sont inscrits pour renouveler leur PSC1 le 7 octobre prochain.

## 9. FFRS360

Après beaucoup de bugs et des difficultés de démarrage pour tous, l'application permet enfin d'enregistrer les licences des adhérents. Pour le Club, 120 licences ont été enregistrées à ce jour.

Un bug a eu lieu au niveau des prélèvements faits par le système auprès des comptes bancaires de certains clubs (pour payer les licences), à savoir que les sommes prélevées l'ont été en double. Le bug a été réparé et les clubs concernés ont été recredités de la somme correspondante.

Les modules « formation » et « séjours » devraient être mis en place en novembre 2023.

## 10. Questions diverses

- Les Virades de l'espoir se sont déroulées à Vauréal le 23 septembre. Quelques problèmes d'organisation ont été soulevés. Le stand de tir à l'arc a eu 216 participants.
- Les activités périscolaires avec les animateurs du tir à l'arc ont repris pour la saison 2023-2024.

Le secrétariat du CSSSC